

EMPLOI DU TEMPS

Classe : 4ème Année DROIT DES AFFAIRES

	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18
LUNDI			DROIT FONCIER				PROCEDURES CIVILES ET COMMERCIALES				
					4-203				4-203		
MARDI			DROIT INTERNAT. PRIVE				DROIT DES ASSURANCES				
					4-203				4-303		
MERCREDI			INT. AU DROIT DES SOC. ANGLO. AMERICAINES		4-203						
JEUDI											
VENDREDI			T.D DROIT INT. PRIVE		4-203		DROIT DU COMMERCE INTERNATIONAL			4-203	
SAMEDI											

Observations : Cet emploi du temps peut être modifié par l'administration
Les étudiants doivent consulter le tableau d'affichage

Le Directeur des Admissions